



 **Pour les particuliers en automédication, bénéficiez gratuitement d'un service de traitement de vos déchets de soins (seringues, aiguilles, etc.)**

Planning 2015 de collecte itinérante
ARRÊT BOZEL (Mairie):



Mercredi 7 janvier 2015 entre 11h et 13h.

Mercredi 8 avril 2015 entre 11h et 13h.

Mercredi 8 juillet 2015 entre 11h et 13h.

Mercredi 7 octobre 2015 entre 11h et 13h.

La collecte est possible pour les professionnels, elle sera facturée.

Les personnes résidant sur le canton de Bozel peuvent également déposer leurs déchets de soins à la collecte itinérante lors de son passage à Moûtiers (collectes entre 10h et 12h place des victoires les 28 janvier, 24 avril, 22 juillet, 21 octobre 2015).



Pour plus d'information : 04 79 55 01 07